

Paroles de nfinés

EDITION SPECIALE

LE TEMPS DES REVELATIONS

BAS LES MASQUES

Apocalypse est un mot issu du grec ancien qui contrairement à ce que l'on peut penser ne veut pas dire « fin du monde » mais « révélation ».

La situation actuelle est donc bien une apocalypse. Tout un tas de problèmes pourtant dénoncés depuis de nombreuses années par les syndicats, les associations, les profs, les personnels de santé, les lanceurs d'alertes etc... Tout ça nous pète à la gueule sous forme de révélation. Révélation que le monde ne tourne pas rond, révélation que les politiques austéritaires imposées par l'Union Européenne et la Finance contribuent à assassiner des gens, révélation que la religion néolibérale professée par Macron et ses prédécesseurs nous conduit à la ruine.

La diminution des moyens consacrés aux services publics en général et à celui de la santé en particulier, la suppression continue, depuis de nombreuses années, de lits d'hôpitaux et la délocalisation massive de productions stratégiques pour notre pays, surtout en ce moment (médicaments, gel hydroalcoolique, masques de protection...) ont contribué à rendre la situation déjà grave de pandémie en situation dramatique.

La 6ème puissance mondiale qu'est la France, n'est pas foutue de produire de simples masques de protection. Alors, pour compenser cette pénurie de masques, la France s'est lancée dans le petit des jeux des réquisitions : début mars une cargaison de 4 millions de masques de protection commercialisée par une société suédoise et destinée principalement à l'Italie et l'Espagne a été réquisitionnée, à Lyon, par la France... qui a finalement

renoncé face aux pressions du gouvernement suédois et de la Commission européenne. Elle imite en cela la République Tchèque qui avait mis la main sur des masques destinés à l'Italie ou les Etats-Unis qui ont acheté cash une cargaison de masques destinés à la France sur le tarmac d'un aéroport en Chine...

Bref, il n'y a plus de solidarité entre nations, c'est la loi du plus fort (ou du plus riche) qui l'emporte.

Le gouvernement a commandé 2 milliards de masques à la Chine : quand arriveront-ils ? Toute la planète en a besoin et fait la queue...

Pourtant, comme le révèle Médiapart, dès la fin janvier, le ministère de la santé a conscience de la faiblesse des stocks d'État, mais ne décide de commander qu'une très faible quantité de masques, malgré des alertes internes. Le gouvernement a caché cette pénurie pendant près de deux mois et, en fonction des stocks, a modifié ses consignes sanitaires sur le port du masque. Fin février, le directeur général de la santé préconisait un masque pour toute personne en contact avec un porteur du Covid. Un mois plus tard, la porte-parole du gouvernement déclarait que c'était inutile...

Des entreprises des secteurs « non essentiels » de l'économie ont continué à utiliser des masques, pour des raisons économiques, comme Airbus, qui semble avoir bénéficié d'un traitement de faveur. Dans le même temps, des personnels soignants continuent à travailler sans ces masques protecteurs, faute de stocks suffisants...

N'oublions pas...

Respectons les consignes de protection et le confinement tant que c'est nécessaire mais dès que nous sortirons, il faudra que justice soit rendue.

Joseph Ignace Guillotin



« Nous n'étions pas assez préparés, le moment a révélé des failles »

E. Macron le 13.04.2020

Billet d'humeur de Pépé **Sévère**

Salut les petits clous !!

Intro d'une célèbre émission de musique et pour ceux qui connaissent : **Le TOP 50.**

J'ai voulu changer de registre car à force de nous passer en boucle les infos, en nous racontant toujours la même chose, on dit toujours trop d'infos tue l'info mais là, cela devient anxiogène, on va devenir dingue. De plus, en nous passant des navets à la télévision, je me suis dit « penser » à la musique nous fera du bien !!

J'espère que vous allez tous bien dans ce moment difficile et stressant pour tout le monde avec pour mot d'ordre « le confinement ».

Ne jamais oublier votre attestation de sortie car avec ceux qui vous surveillent derrière leurs rideaux et les drones de Castaner, il serait dommage que vous preniez **une prune à 135€.**

Je ne sais pas si vous vous en rappelez mais il y a quelques années il y avait le slogan : **La France n'a pas de pétrole mais elle a des idées.** Aujourd'hui en 2020 Macron a mis en place un nouveau slogan : **La France n'a pas de masque mais elle a des PV !!**

Une aberration quand même, car après avoir pendant trois mandatures (Sarkozy, Hollande et Macron) **supprimé des lits d'hôpitaux, supprimé du personnel de santé et détruit une grande partie des masques,** nous voilà maintenant **tributaires d'autres pays.**

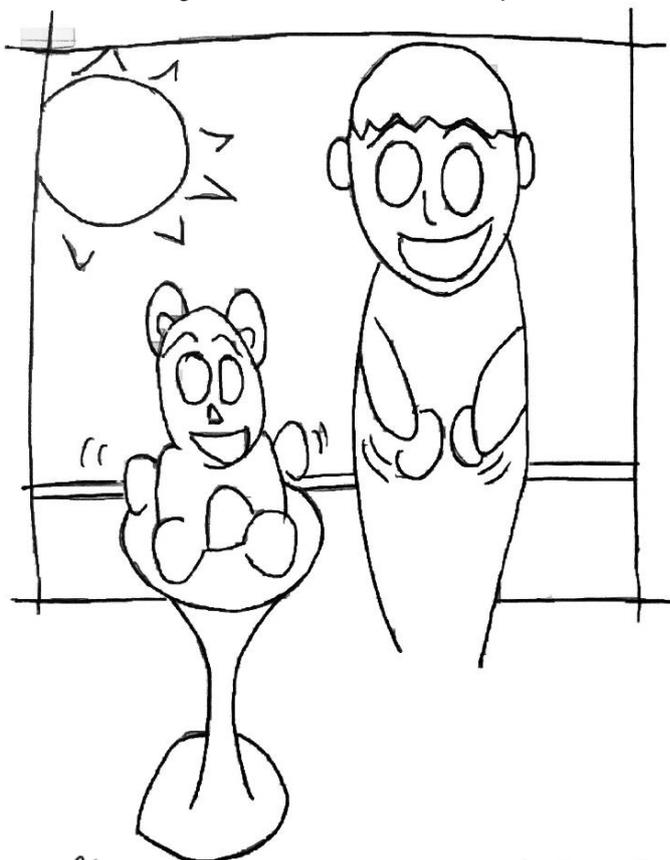
Il y a encore quelques semaines les soignants qui manifestaient pour dénoncer leur manque de moyen, la seule réponse de l'Etat : répression et gazage. 100 000 lits supprimés dans le secteur hospitalier.

Un autre sujet me titille l'esprit c'est **les applaudissements du soir à 20h.** C'est vrai c'est gentillet pour le personnel soignant mais je rappelle quand même qu'une partie du personnel soignant du public était en grève dans la relative indifférence de la grande majorité des applaudisseurs.

Combien de ceux qui applaudissent le soir sont descendus dans la rue pour apporter leur soutien au personnel soignant ? Hein combien ??

Applaudir à 20 heures et retourner dans son chez soi après avoir dévalisé la supérette du coin et se retrouver confinés entre leurs 40 kilos de macaronis et leurs 300 rouleaux de papier à cul.

*Tout ensemble
Mais chacun chez soi*



Oui c'est un coup de gueule de Pépé Sévère.

Allez mes amis !! (ah non pas lui) on ferait mieux de se préparer à l'après et prendre les choses en main en prenant les bonnes décisions quand il faudra mettre le bon bulletin de vote dans l'urne.

En l'honneur des soignants, et de ceux qui œuvrent en première ligne comme le dit si bien Macron, **ce jour-là on pourra applaudir à un monde plus juste.**

Mettons un peu de musique pour se dégourdir les jambes et surtout l'esprit.

Avec Minimoï, on ADORE

Salut les petits clous,
Pépé Sévère

La payole de Isabelle du CHU de Lille

Paroles de Confinés - Bonjour Isabelle, tu es Secrétaire générale de la CGT au CHRU de Lille, merci de nous consacrer un peu de ton temps précieux. Peux-tu tout d'abord nous décrire la situation sur le terrain ?

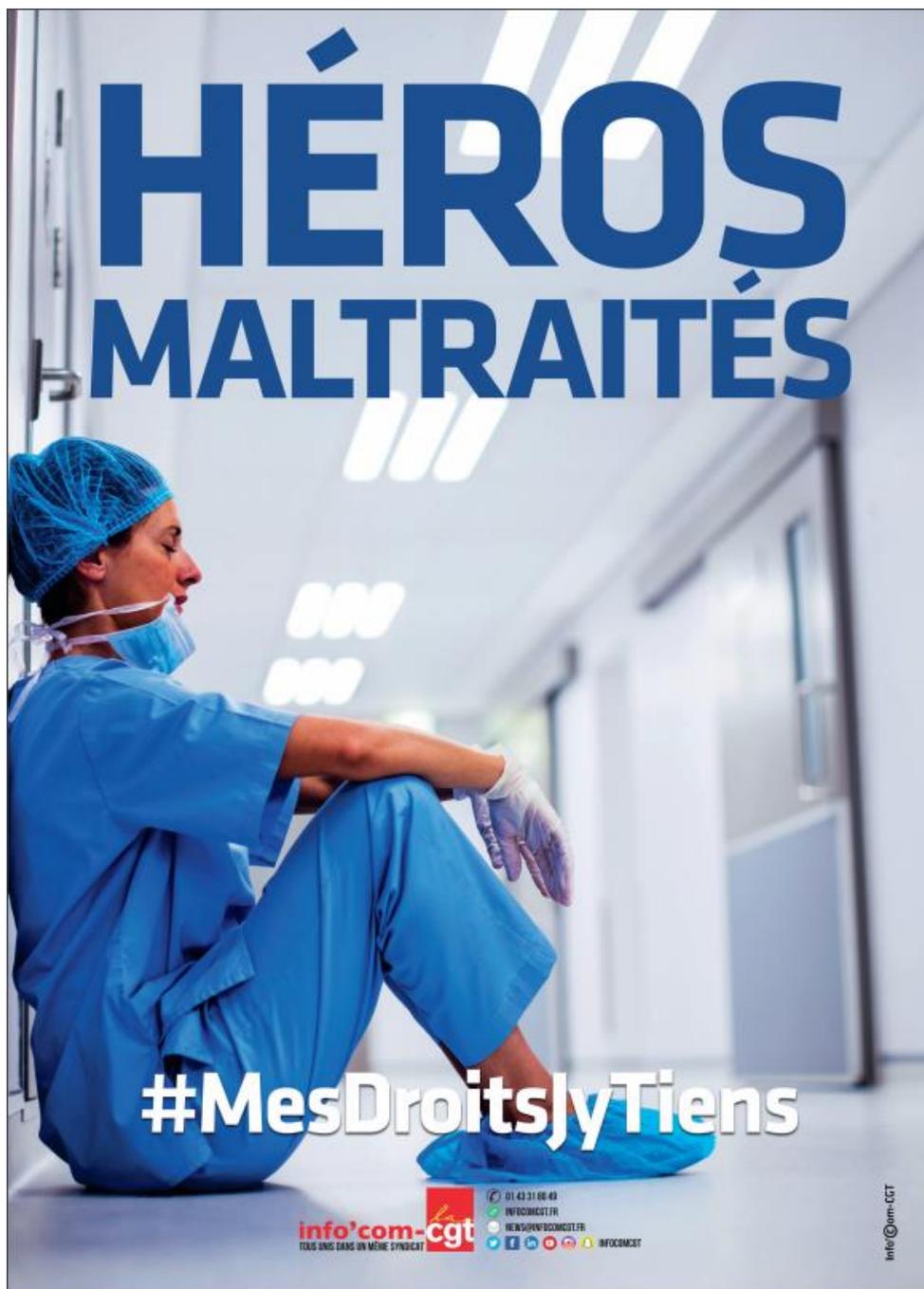
Depuis l'annonce de la pandémie, on a assisté, au CHU de Lille, à de véritables exploits humains mais qui ont très rapidement été confrontés aux limites d'un système qui nous a été imposé depuis plusieurs années.

Entre le vendredi 13 mars matin (quelques heures après l'allocution présidentielle), et le mardi soir suivant, c'est tout le CHU de Lille qui s'est réorganisé pour répondre aux besoins de santé de la population dans cette crise.

En 72h, les derniers services en activité de l'hôpital Calmette ont été transférés vers l'Institut Coeur Poumon situé en face et c'est l'ensemble de l'hôpital Calmette qui s'est transformé en hôpital dédié exclusivement aux patients COVID (hors réanimation). En 72h, l'hôpital s'est vidé, il a été entièrement désinfecté, entièrement déménagé et réaménagé pour créer un potentiel d'accueil de quelques 110 lits.

Même si nous n'avons jamais douté de la capacité et de la compétence de nos collègues hospitaliers, médicaux et non médicaux, c'est un véritable exploit qui a été réalisé en peu de temps ! D'autant qu'en parallèle, il a fallu déprogrammer et reporter toutes les activités qui pouvaient l'être pour deux raisons :

- ✓ une sanitaire, en limitant les présences et les déplacements sur le site et donc les risques de diffusion du virus ;
- ✓ une organisationnelle en permettant de libérer les ressources humaines et les compétences nécessaires dans l'immédiat à la prise en charge des patients COVID qui commençaient à affluer et à la constitution d'équipes « de réserve », mises en confinement, en Autorisation d'Absence Exceptionnelle, prête à intervenir au pied levé pour prendre le relais ou renforcer les équipes qui risquaient de s'épuiser.



Ces efforts et ce « bon sens » ont cependant trouvé très vite des limites, faute de matériel de protection adapté et en quantité suffisante (masques FFP2 et chirurgicaux). C'est ainsi que des personnels, compétents et essentiels ont été contaminés et/ou suspectés de l'être, les mettant ainsi « hors-jeu » (pardon pour l'expression) dans l'immédiat mais aussi parmi « les forces de réserve ».

PdC - Il y a quelques mois, l'hôpital public faisait les frais de plusieurs politiques particulièrement néfastes : la loi de transformation de la fonction publique, la loi sur la sécurité sociale, et un peu partout, dans la logique d'austérité financière, des hôpitaux ou maternités fermaient ou étaient rationalisés. Fais-tu le lien entre ces mesures et la situation d'aujourd'hui?

Personne ne peut dire sérieusement aujourd'hui qu'il est surpris par l'incapacité de notre système actuel à faire davantage.

Rien que sur ces 3 dernières années, 3 mouvements collectifs, nationaux ont dénoncé la situation dans laquelle les politiques d'austérité ont plongé notre hôpital public.

En 2017 avec le mouvement des EHPAD qui a suscité l'indignation à la découverte des conditions de travail de ces collègues et des conditions d'accueil, de vie et de soins des résidents.

En 2018 avec le mouvement des personnels de la psychiatrie qui dénonçait la même chose allant jusqu'à des modes d'action particulièrement frappant : des collègues ont entamé une grève de la faim pour faire entendre leur détresse et finir,

après de longues semaines, par obtenir quelques miettes d'effectifs, provisoires, qui n'ont malheureusement rien résolu sur le fond de nos difficultés.

En 2019, c'est un mouvement national, long et particulièrement déterminé, qui a vu le jour au travers des personnels des services d'urgence. La situation catastrophique et inadmissible vécue et dénoncée par ces collègues était aussi le révélateur de tous les dysfonctionnements du système de santé. Ce mouvement révèle l'absence de solutions de soins en amont des urgences, notamment par la médecine dite « de ville », débordée ou absente au travers de déserts médicaux et la précarité sociale qui empêche certains patients d'y accéder. Du coup, les patients reportent leurs soins jusqu'à ce que ça ne soit plus possible et deviennent une urgence, parfois vitale.

Ce mouvement révèle aussi l'absence de solution de sortie des urgences vers des lits d'hospitalisation complète (entendre H24). C'est la conséquence des politiques successives de fermetures d'hôpitaux de proximité, de services, de lits et/ou de leur transformation en ambulatoire (hospitalisation sur la journée). Il n'y a plus de solutions pour garder les patients qui le nécessitent H24 !

Ces mouvements successifs dénoncent tous la même chose : manque de place d'accueil/soin, manque de personnels et manque de reconnaissance de ces personnels.

Ces différents mouvements, même s'ils ont été soutenus par la population, n'ont pas été considérés à la hauteur des enjeux. Le gouvernement a parsemé quelques enveloppes financières pour faire taire et montrer bonne figure mais rien n'a été résolu. L'ensemble de ces collègues en première ligne n'est d'ailleurs dupe de rien : les quelques primes distribuées ne permettaient pas de trouver de solutions d'accueil dignes des patients et ne nous donnaient pas davantage d'effectifs pour assurer nos missions.

Nous savions et avons dénoncé depuis plusieurs années l'incapacité du système (créé de toute pièce) à répondre aux besoins de santé de la population et qui plus est en situation de pandémie !

Le gouvernement a poursuivi ses plans d'économie notamment en fixant pour 2020, un ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie = budget de la sécu) inférieur de 5 % aux budgets nécessaires pour SEULEMENT pérenniser l'existant.

PdC - Quelle est aujourd'hui la priorité de ton syndicat? Et demain, quand la crise sanitaire sera derrière nous ?

L'urgence actuelle est de répondre au mieux aux besoins de soins de la population mais le prix payé est terriblement cher. Il s'agit désormais de limiter puis de faire reculer la propagation du virus et de sauver toutes les vies qui peuvent l'être.

La situation est tendue mais notre territoire est pour le moment épargné par le pire. Il est cependant épuisant et enrageant de voir qu'en plus de se battre pour soigner et guérir des patients, il faut au quotidien affronter les pénuries et peurs de pénuries de matériels. A chaque semaine un nouveau problème : les premières semaines pas suffisamment de masques, de solution hydro-alcoolique, pas suffisamment de réactifs pour procéder aux analyses puis désormais pas suffisamment de sur-blouses de protection et à terme de graves inquiétudes sur la fourniture de produits d'anesthésie etc. ça n'est pas seulement l'hôpital public qui est à bout de souffle, c'est tout le

système de santé y compris de production industrielle qui montre ses graves carences.

Les hospitaliers ont aujourd'hui « le nez dans le guidon » et ils tentent de parer au mieux, au plus urgent. Viendra l'heure où nous sortirons de cette crise sanitaire et il faudra faire le bilan. Il faudra alors créer toutes les conditions pour que nous n'ayons plus jamais à vivre ça et au-delà, se doter à nouveau d'un système qui s'ajuste aux besoins de santé de la population et plus jamais à des besoins d'économie.

Ce sont les étapes nécessaires qu'auront à vivre les hospitaliers et donc les syndicats CGT du CHU de Lille.

Des hommages nous sont rendus quotidiennement par la population mais il faudra aller au-delà de ce type d'action, il ne s'agit pas que de soutenir des collègues dans une crise, il s'agit de défendre notre bien le plus précieux et ne plus laisser aucune politique le sacrifier.

Paroles recueillies par Frédéric PARISOT

Merci !

Les échos de la Fédération

Loi dite d'urgence sanitaire un coup d'état inadmissible contre le statut et les libertés

L'intégralité de l'article est à lire sur le site de la Fédération CGT des services publics www.cgtservicespublics.fr

ATSEM, assistant.es familiales et maternelles, travailleurs sociaux, agents de EHPAD, agents de salubrité, éboueurs, égoutiers, gardiens, pompiers, policiers municipaux, astreintes administratives et techniques, agents de l'assainissement, agents mobilisés pour garder les enfants des soignants... nous sommes des dizaines milliers partout dans le pays à assurer, dans des conditions difficiles et périlleuses les tâches essentielles de maintien des services publics.

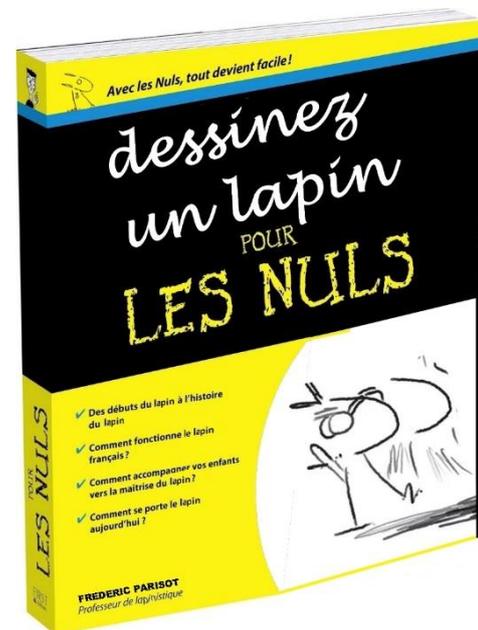
La Fédération CGT des Services publics tient à assurer tous les collègues qui se trouvent sur le terrain de sa plus profonde sympathie et de toute sa solidarité. Une nouvelle fois, les territoriaux démontrent que les populations peuvent compter sur eux pour assurer la continuité des services publics locaux.

Mais alors qu'on nous parle d'union nationale, dans toutes les collectivités, chaque jour, les syndicats doivent se battre pour que les CHSCT se tiennent, pour que la sécurité des collègues soit assurée et pour que ne soient mobilisés que les agents dont la présence physique est indispensable sur le terrain. Force est de constater que les situations sont trop disparates.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fédération CGT des Services publics a interpellé par courrier, à plusieurs reprises et sans succès, Messieurs Dussopt et Darmanin. Des dizaines de lettres ouvertes ont été adressées aux préfets, pour qu'ils fassent respecter les mesures de sécurité. Pour des questions dont on pourrait légitimement penser qu'elles vont de soi, il faut se battre...

La réponse du gouvernement est sans ambiguïté avec **la suppression du droit de retrait pour les territoriaux pour toutes les mesures liées au Covid-19** ! Oui vous avez bien lu. Plus de droit de retrait pour danger grave et imminent...

Edouard Philippe avait déclaré le 18 mars : « Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent depuis un siècle. Cette crise nécessite des mesures fortes pour prévenir, pour contenir et pour gérer l'épidémie ». **Pourtant, la loi d'urgence sanitaire, qui n'a de sanitaire que le nom, loin de se concentrer**



sur des mesures visant à endiguer l'épidémie, développe un véritable arsenal pour restreindre les libertés démocratiques, le droit du travail, les statuts. S'agit-il vraiment de lutter contre la propagation du coronavirus ou de préparer l'après ?

La suppression des RTT ou des congés serait un moyen pour lutter contre le coronavirus ?

Profitant de la pandémie, le gouvernement, au travers de sa loi dite d'urgence sanitaire, fait donc le choix des mesures anti-sociales au détriment de la solidarité et de la vie des agents et des salariés, de ceux qui luttent avec courage contre l'épidémie.

(...)

Par les dérogations anti-démocratiques qu'elle impose, par les attaques contre le statut et le droit du travail qu'elle met en œuvre, par l'effort qu'elle fait peser, toujours sur les mêmes, la loi d'urgence sanitaire nous inquiète pour aujourd'hui mais aussi pour la suite.

Cette loi octroie un pouvoir colossal à l'exécutif, conformément à l'obsession d'Emmanuel Macron de déréglementer les statuts, conventions collectives, droits acquis. Il est particulièrement honteux d'utiliser la crise sanitaire pour réduire davantage les droits des salariés et des fonctionnaires. N'est-elle pas là la véritable guerre de Macron ?

(...)

Par contre aucune mesure contraignante pour empêcher les entreprises et les collectivités de faire travailler leurs salariés qui n'exercent pas de fonctions vitales ! C'est notamment pour cette raison, et pour permettre aux agents de défendre leur peau, alors qu'ils sont brutalement contraints d'aller sur le terrain sans toutes les protections nécessaires et sans possibilité de recourir au droit de retrait,

que la Fédération CGT des Services publics a déposé un préavis de grève pour le mois d'avril.

(...)

Cette loi a autorisé le gouvernement à prendre des ordonnances, ce qu'il s'est empressé de faire ... Suppression unilatérale des congés, possibilité pour les employeurs d'imposer ou de modifier unilatéralement les dates des jours de RTT, faculté pour les entreprises des « secteurs particulièrement nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale de déroger aux règles d'ordre public et stipulations conventionnelles relatives à la durée du travail, au repos hebdomadaire et au repos dominical ».

Macron est en guerre ?

On sait contre qui !

Ce qu'il prépare, c'est l'après pandémie.

La loi d'urgence sanitaire est un coup d'État !

Pleins pouvoirs au gouvernement pendant deux mois, graves entorses au statut et au code du travail, salarié.e.s pénalisé.e.s mais grandes fortunes épargnées, pas un euro de plus pour les hôpitaux et le service public ! Pour le moment, aucun plan de recrutement massif de fonctionnaires, aucune décision visant à maintenir et renforcer les CHSCT et leurs prérogatives, qui montrent pourtant en ce moment leur absolue nécessité, 300 milliards pour les entreprises mais toujours le gel du point d'indice...

(...)

Cette loi ne prévoit aucune mesure « de guerre » pour produire en masse des respirateurs, du gel hydroalcoolique, des masques FFP2, des combinaisons, y compris par la réquisition immédiatement des entreprises en capacité technique de réaliser ces productions. Faut-il s'en étonner ? Quant à elle, les armes de guerre contre les manifestants (LBD, gaz, grenades...) ne sont jamais en rupture de stock. Choix de société là aussi ?

La Fédération CGT des Services Publics exige, pour la santé et la vie de chacun, que l'ensemble des agents territoriaux non-nécessaires à la continuité des services publics essentiels soient immédiatement placés en autorisation spéciale d'absence pour toute la durée du confinement avec maintien intégral des traitements, primes, congés, CET, et de manière exceptionnelle des RTT.

Être confiné ce n'est pas être en vacances, de surcroît lorsque l'on est en télétravail et avec ses enfants à la maison ! Être confiné, c'est subir une lourde pression psychologique, parfois subir des risques psycho-sociaux à la maison. Dans ce contexte, l'urgence sociale, c'est le respect des prérogatives des CHSCT, et leur renforcement. C'est pourquoi nous le réaffirmons : l'urgence sociale pour les fonctionnaires, c'est l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, loi de dérèglementation sauvage qui remet en cause l'efficacité des services publics.

(...)

Du côté de la Confédération La Cgt demande la suspension immédiate des dividendes

En pleine pandémie, le ministre de l'économie Bruno Le Maire a invité lundi 30 mars les entreprises qui recourent au chômage partiel à ne pas verser de dividendes à leurs actionnaires. **Notre organisation demande également la suspension immédiate du versement, par les entreprises, de dividendes, rachats d'actions et bonus aux PDG.**

« J'invite toutes les entreprises qui ont accès aujourd'hui au chômage partiel, c'est-à-dire qui ont leurs salariés payés par l'État, à faire preuve de la plus grande modération en matière de versement de dividendes », a demandé Bruno Le Maire, lundi 30 mars.

Il n'est pas acceptable que l'État prenne en charge les salaires des entreprises qui versent des dividendes. Mais comment garantir que les entreprises respectent ce vœu pieux, alors que celui-ci n'a rien de coercitif ? **Bruno Le Maire ne peut ignorer que c'est dans L'ADN d'une entreprise de rémunérer son capital et que sans une loi, sa supplique n'aura aucune portée. C'est de l'affichage.**

Dans les faits, les entreprises pourront bénéficier pleinement de mesures d'urgence et de la solidarité nationale, notamment via le

dispositif renforcé de chômage partiel, tout en continuant à rémunérer leurs actionnaires.

Pour notre organisation, il n'est pas acceptable que l'État prenne en charge les salaires des entreprises et que celles-ci versent, quoi qu'il en coûte, des dividendes à leurs actionnaires ! C'est se moquer du monde !

« **La réponse économique ne peut pas socialiser les pertes et privatiser les profits. Ce n'est pas une question de trésorerie, comme l'explique le gouvernement, c'est avant tout une question de justice, de décence, de solidarité nationale.** » On ne peut pas être libéraux en période de croissance et collectiviste lorsque les pertes s'accumulent... C'est aussi une question de logique et de cohérence.

Rappelons, comme le fait la confédération dans son communiqué, que « **Pour les bas salaires ou les contrats précaires, perdre 16% de sa paie va poser de graves difficultés** ». C'est d'abord vers ces travailleurs que la solidarité nationale doit s'exprimer.

Congés de printemps ? Passez votre tour !

Dans le «Mel et nous» daté du 8 avril, on vous incite à poser vos congés de printemps. **Evidemment nous vous incitons à ne pas poser de congés pendant la période de confinement prévue jusqu'au 11 mai.** En aucun cas, on ne peut vous imposer de quelconque manière ou pour quelque raison que ce soit de poser vos congés. Nous subissons tous cette situation historique et il serait indécent qu'il nous soit imposé en surplus des pertes de congés.

Captun

N°1 du camping en France

CONGES 2020

GARDINCOURT

In'ne semaine dins l'gardin
et in'ne semaine à l'cour !

*Le gouvernement annonce la suppression des épreuves du Bac
La Mel encore une fois va plus loin*



« - Monsieur son Altesse générale, paraît que vous supprimez les commissions d'audition cette année ? Et même les EPA ?
- Tant qu'on ne supprime pas les petits déjeuners à bâtons rompus avec vous ! Ras le bol de bouffer des pâtes ! »

L'école à la maison avec Diptroat, c'est facile !

Aujourd'hui : faire des divisions

Salut, C'est Diptroat !

Trop hâte de te rencontrer ^^

Je suis l'un des respirateurs du CHU de Lille financés par la MEL. Enfin, un des respirateurs pour lesquels la MEL fait des dessins pour la campagne qui te demande de me financer. En gros, je suis un respirateur qui a un rapport avec le service communication de ton établissement, c'est tout.

Si tu lis ces quelques lignes, c'est que tu es probablement **un sympathisant CGT**. Donc tu es plus merguez frites que salade composée + ça t'arrive parfois de fumer une cousue main + on a plus de chance de te trouver à la fête de l'Huma qu'au marathon de Paris... Tu vois où je veux en venir camarade ? Ces derniers temps, **tu es en plein dans ma clientèle cible !** Alors, autant faire connaissance tout de suite plutôt que d'attendre la réanimation. On risquerait de passer trois semaines l'un dans l'autre sans même avoir pu échanger deux mots.

Tu ne trouves pas ça un peu drôle cette histoire de financement participatif ? Après Florent Pagny, le légendaire libre penseur évadé fiscal notoire qui te flingue les oreilles sous prétexte de reverser les royalties aux soignants, voilà la MEL qui t'encourage à mettre la main à la poche pour sauver le système de soin local tout en finançant des mandats All inclusive et les caprices du sommet de l'organigramme.

Ce serait rigolo de tout calculer en valeur « respirateur pour le CHU de Lille », nan ?

En fait, ça requiert simplement de savoir faire une division, mais ce n'est pas à des parents maintenant rompus à l'exercice de l'école à la maison que je vais l'apprendre. Donc, ce n'est pas sorcier, il suffit de dire « combien de fois tu peux financer un respirateur avec [...] » et ensuite mettre l'objet dont tu souhaites connaître la valeur dans l'unité de mesure « respirateur du CHU de Lille ». Tu divises le prix de l'objet par le prix du respirateur et voilà ! Tu as sa valeur en respirateurs.

Mais prenons un exemple pour que ça parle à tout le monde : **combien vaut le mobilier d'un appartement de fonction au dernier étage d'une tour rue du Ballon en valeur « respirateurs pour le CHU de Lille » ?** Et juste le canapé ? Et juste les bottes ? Tu prends le coût de chacun et tu le divises par le coût d'un respirateur. Un jeu d'enfants ! (enfin, l'expression est peut être mal choisie).

Autre exemple, pour que tu comprennes bien : combien de fois tu peux **financer un respirateur avec un séjour dans un luxueux hôtel parisien ?** Je rappelle qu'il n'y a pas de piège ! Donc on ne va pas chercher l'hypothèse d'une prise en charge mutuelle pour une chambre individuelle. On relit bien l'énoncé : c'est **deux personnes** pour le calcul de la taxe de séjour.

Demier exemple pour ceux qui comprennent vite mais à qui il faut expliquer longtemps : **combien de Diptroat tu rentres dans un poste de conseillère spéciale ?** Et celui qui se demande « si c'est en même temps ? » il n'a pas compris la méthode. Pourtant c'est mathématique et la seule inconnue c'est de savoir s'il faut cumuler les rémunérations liées aux marchés publics et celles associées à l'emploi de contractuel. Une simple division je vous dis !

Ça y est, le calcul est fait ? **Effectivement, ce n'est pas rien.** On a MEL à sa France d'un coup ^^ **C'est marrant parce qu'en principe une unité de mesure ne modifie pas la valeur absolue**

... mais là quand on raisonne en respirateurs, c'est comme si ces petits dérapages budgétaires avaient un peu plus de poids, n'est-ce pas ?

Même pour une population habituée à l'exercice, ça fait une sacrée couleuvre à avaler. Heureusement que le contribuable métropolitain ne comprend rien aux responsabilités des uns et des autres.

Déjà avant l'intercommunalité c'était nébuleux, imagines que **maintenant on divise les élections en deux et que la moitié maintenue se fait la peur au ventre et que l'autre moitié est**



substituée par une ordonnance dans le cadre d'un état d'urgence sanitaire à la constitutionalité douteuse et à la durée inconnue. On se retrouve avec une moitié de moitié de légitimité démocratique, ce qui revient à diviser une division par une division, le tout avec des arrières pensées politico-médicales dignes d'une élection d'un Président de groupe au Sénat ou d'un conseil d'administration d'un EPADH mutualiste, au choix.

Il manquerait plus qu'une fusion avec une autre interco du coin pour rendre le truc complètement opaque. **Vous saviez que si c'est Castelain qui est actuellement Président de la MEL et pas Grégory Marlier** (son alter ego de la communauté de communes de la Haute Deûle), **c'est juste parce que le premier est plus vieux que le second !** Dans l'antiquité, ils tiraient au sort une partie des charges publiques. C'est décidément bien dans les vieux pots qu'on fait les meilleurs paniers de crabes homards.

Tout cela pour dire qu'il est temps de prescrire de la chloroquine à notre Etat de Droit et à notre pseudo démocratie parce **qu'il n'y aura pas suffisamment de respirateurs pour tous nos principes républicains à ce rythme-là !** Même en faisant les poches des métropolitains à grand renfort de visuels à la modernité remarquable !



MEL Métropole Européenne de Lille
23 min · 🌐

[Solidarité] 🍷

Le **CHU de Lille** lance, avec l'appui et le soutien technique de la MEL, **KissKissBankBank** et **MyMoneyHelp**, une opération de financement participatif ouverte au grand public pour renforcer les équipements des hôpitaux du territoire métropolitain.

Pour participer, deux plateformes sont disponibles :

- ▶ **KissKissBankBank**
<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/covid-19-fonds-de-solidarite-chu-de-lille>
- ▶ **MyMoneyHelp**
<https://mymoneyhelp.fr/projet/covid-19-fonds-de-solidarite-chu-de-lille/>

CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF
FONDS DE SOLIDARITÉ CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

DU MATÉRIEL POUR LE CHU DE LILLE

CHU LILLE

KissKiss Bank Bank **MEL MÉTROPOLÉ**

Modernité que l'on remarque d'autant plus qu'elle contraste avec le mode de financement de la sécurité sociale suranné induit par cet appel aux dons. **Attention, j'annonce que je vais être rabat joie.** En effet, ça s'appelle l'assistance et c'est comme cela que nos sociétés ont pendant très longtemps décidé de prendre en charge collectivement les risques relatifs à la maladie. **On appelait ça la charité avant que la modernité et le Conseil National de la Résistance ne passe par là.** Le principe c'est que ceux qui le peuvent aident ceux qui sont dans le besoin. Par exemple, l'Eglise a très longtemps joué ce rôle pendant l'ancien régime. **En première intention, on se dit que c'est très beau. Mais ça pose aussi un vrai problème, parce que celui qui a besoin d'être soigné est tributaire du bon vouloir de celui qui pourrait l'aider.** Donc le fait d'être soigné n'est pas un droit.

Pour être concret et ramener cela à ce que nous vivons actuellement : on est d'accord que l'on a besoin des respirateurs au CHU de Lille, c'est un besoin vital (des personnes vont mourir si ce matériel manque). On est aussi d'accord pour dire que personne n'est contraint de donner dans le cadre de ce dispositif : on donne si on veut. **On peut donc en déduire que le groupe de ceux qui sont en capacité de financer par leurs dons ces respirateurs décide si les autres vont vivre ou mourir.**

Je ne suis pas en train de vous dire qu'il ne faut pas donner, hein ^^ ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Il n'y a rien de plus précieux que la vie et tout ce qui peut réduire la souffrance doit être mis en œuvre.

Mais par contre, je souligne qu'il s'agit encore d'un symptôme des régressions que connaissent nos sociétés sur de nombreux sujets et notamment la solidarité. **Etre soigné est un droit pour tous. Pour qu'il reste un droit, nous devons collectivement y allouer les richesses nécessaires, chacun selon ses moyens. Il est donc légitime de contraindre les détenteurs des richesses produites collectivement à financer le droit inconditionnel d'être soigné. Il est également légitime d'exiger que les ressources prélevées soient correctement affectées** et qu'elles ne servent notamment pas à financer les caprices de tel ou tel (suivez mon regard). **Enfin, il est légitime de ne pas vouloir mourir et de tout faire pour que ça arrive le plus tard possible.**

Alors, faire la charité ? Oui bien sûr pour ceux qui le veulent et qui le peuvent. Mais surtout **faisons le nécessaire pour qu'à l'avenir le CHU de Lille puisse nous soigner sans avoir à lancer une cagnotte participative sur les réseaux sociaux.**

Je ne te dis pas à bientôt camarade ^^

Mais le cœur y est !

Diptroat

Ceci n'est pas une blague !

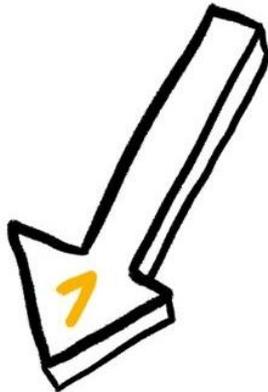


Clic sur l'image
pour accéder directement au site

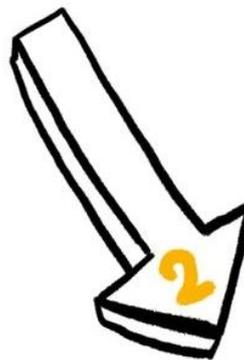
Lapin vous manque ? la solution est ici :

éditions lapin

JE COMMANDE
sur librairie.lapin.org



JE SOUHAITE
ÊTRE LIVRÉ-E
MAINTENANT.
→ JE COMMANDE
NORMALEMENT.



JE SOUHAITE
ÊTRE LIVRÉ-E
À LA FIN DU
CONFINEMENT.
→ JE CHOISIS
Envoi post-confinement
À L'ÉTAPE LIVRAISON !